

**OBJET : Mes meilleurs vœux**

Chères Castelnaudaises, Chers Castelnaudais,

La situation sanitaire actuelle m'empêche cette année encore de vous recevoir et d'organiser un moment festif, convivial, pour célébrer la nouvelle année à vos côtés et vous présenter mes vœux.

**C'est donc une nouvelle fois, que je vous formule mes meilleurs vœux par une lettre. Je regrette de ne pouvoir vous les exprimer réellement mais ils n'en sont pas moins sincères.**

**Mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter une merveilleuse année 2022 et vous souhaiter le meilleur, la joie et la santé.**

Le moment des vœux est souvent l'occasion de dresser le bilan d'une année passée et de regarder dans le rétroviseur pour voir tout ce que nous avons accompli. C'est aussi l'occasion de se projeter pour l'année à venir et de vous annoncer les actions qui seront menées cette année.

Parmi les moments marquants de cette année 2021 je souhaiterais en retenir les moments de joie.

2021 a été l'année d'ouverture de l'école Thomas Pesquet, notre nouveau pôle éducatif. Inauguré le 31 août, en présence d'élus, de représentants du tissu associatif, du monde éducatif et du personnel communal, ce moment riche en émotions a marqué la fin de 6 ans de réflexions et de travail. Comme je l'ai dit lors de l'inauguration, la construction d'une école dans une commune de notre taille est le plus beau témoin de sa vitalité. Inaugurer une école est un acte majeur pour l'avenir d'une ville. Les enfants, qui ont pu investir les lieux dès le 2 septembre, s'y sentent bien, peuvent évoluer et grandir en toute sérénité dans un cadre d'apprentissage optimal.

En 2021, nous avons lancé de grands projets qui démontrent également la vitalité de notre commune.

Comme j'ai souvent tendance à le rappeler, notre objectif au quotidien, en tant que Maire, élus et acteurs du service public, est de faire face à l'accroissement démographique de notre commune (qui compte 4 804 habitants au 1er janvier 2022 selon le recensement INSEE 2019), tout en préservant un service public de qualité et un cadre de vie paisible et agréable. Cet accroissement de population, même s'il est maîtrisé et anticipé, nous pousse à réfléchir aux potentiels aménagements de la commune de manière à adapter nos équipements déjà existants, voire à en créer de nouveaux. L'année dernière, je vous faisais part de l'étude de programmation urbaine lancée en 2019 avec Aquitanis, opérateur public de l'habitat, qui nous permettait de définir ces projets d'aménagements de la commune, en concertation avec les habitants,

Aujourd'hui, à l'aube de l'année 2022, je peux affirmer que nombreux de projets sont déjà bien enclenchés, voir aboutis !

Une des premières réalisations menées cette année est celle de l'aménagement du parc des deux jalles qui se poursuivra en 2022. Au printemps, nous ouvrons une toute nouvelle aire de jeux, accessible à tous, avec des modules adaptés aux enfants porteurs de handicaps, qu'ils soient physiques, moteurs ou sensoriels. Trois zones de jeux ont été créés avec des jeux adaptés et distincts, pour le bonheur des petits et des grands !

A la suite de cela, comme souhaité par les habitants et les commerçants de notre commune, soucieux des enjeux de stationnement parfois problématiques dans Castelnaud, nous avons lancé la création d'une zone de stationnement de 110 places, en cœur de ville, à proximité des écoles, de la mairie, de la Communauté de Communes Médullienne, du parc des deux Jalles... Ce parking, qui a ouvert en novembre 2021, permet notamment de libérer des places en centre-bourg. Vos retours sont positifs sur cette réalisation, je vous en remercie !

En parallèle, les allées du parc ont été refaites afin de permettre une meilleure circulation des personnes à mobilité réduite et des poussettes. Ces aménagements se poursuivront cette année, avec le remplacement du mobilier urbain et la création d'un Pumptrack.



Enfin, la construction du « Hameau des Familles » avenue du stade, un bâtiment d'une capacité de 25-30 logements à vocation seniors, avec des espaces collectifs pour les familles, les associations et les services du CCAS viendra compléter le tout, dans un espace pensé comme un second parc. Nous prévoyons de déposer le permis pour la réalisation de cet équipement en début d'année. J'espère qu'à terme, vous trouverez votre bonheur dans ces espaces mutualisés. Nous souhaitons que le Hameau s'intègre dans un EcoQuartier : nous nous sommes déjà attelés à travailler sur ce dossier de taille !

2021 a été une année clé pour le lancement d'autres projets d'envergure : le Conseil Municipal a voté pour la candidature de la commune au lancement d'une Convention d'Aménagement de Bourg auprès du Département de la Gironde. Une Convention d'Aménagement de Bourg (CAB) est une procédure partenariale visant à accompagner un projet global d'aménagement de centre bourg par la réalisation d'une étude préalable et d'une opération de travaux. Elle devrait mettre en œuvre un projet global, portant sur la requalification, la sécurisation, la valorisation d'espaces publics. Les premières rencontres ont eu lieu en fin d'année pour définir les pistes de réflexion qui conduiront à cette CAB. Parmi elles, on retrouve les questions des poids lourds, du stationnement, de la circulation douce, de la signalisation... Ces réflexions se poursuivront en 2022, dans une démarche de concertation avec vous, habitants, ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs du territoire.

En parallèle de cette CAB, la commune travaille avec la Communauté de Communes Médullienne sur une Opération de Revitalisation Urbaine, qui constitue à requalifier et dynamiser les centres-villes grâce à une convention signée avec l'Etat et d'autres partenaires. Dans ce cadre, un programme d'intervention sur l'habitat, sur le maintien et le développement de l'offre de commerces, de services et d'équipements, sur la valorisation du patrimoine et des paysages. Le développement des mobilités devrait être mis en place dans les années à venir.

2022 verra également l'avancée du projet de l'ancien collège, qui prévoit la création d'un espace culturel. Vos propositions et réflexions seront bien évidemment les bienvenues pour construire ensemble le projet.

Notre souhait pour l'année à venir est bien entendu de mener à bien ces projets toujours dans votre intérêt et en respectant les contraintes budgétaires. Je pourrai écrire des pages entières pour vous parler de nos projets pour l'année et pour l'avenir mais j'aurai l'occasion de vous en reparler lors de nos rencontres prochaines, je l'espère fortement.

Avant de clôturer mon propos, je tiens à remercier l'ensemble des Castelnaudais(es) qui s'investissent au quotidien pour notre commune, en adhérant à nos associations, en consommant dans nos commerces de proximité, en participant aux débats lors des temps de concertation, en proposant des animations et ateliers auprès du CCAS, de la bibliothèque, de la Cabane aux partages ou simplement en participant aux événements que nous organisons.

**J'aime à penser que Castelnaud est une ville où il fait bon vivre. Mon souhait le plus cher et que vous vous y sentiez bien et que nous vivions ensemble sereinement et dans un climat apaisé.**

Pour vous informer sur les actualités et les projets de notre commune, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la mairie [www.mairie-castelnaud-medoc.fr](http://www.mairie-castelnaud-medoc.fr), sur la page Facebook Commune de Castelnaud de Médoc ou à télécharger gratuitement l'application mobile Castelnaud de Médoc sur Apple ou Android.

Ma porte reste bien entendu toujours ouverte, sachez que mon équipe et moi-même pouvons vous recevoir lors de rendez-vous en mairie.

**Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qui, je l'espère, vous apportera santé, joie, amour et bonheur.**

« Attachons nous à reconnaître le caractère si précieux de chaque journée. » Le Dalai Lama



Retrouvez le bilan de 2021 en images  
[www.mairie-castelnaud-medoc.fr](http://www.mairie-castelnaud-medoc.fr)

Votre Maire  
  
Eric ARRIGONI

Ville de Castelnaud de Médoc

20, rue du Château 33480 Castelnaud de Médoc / Tél. : +33 (0)5 56 58 21 50 / [contact@mairie-castelnaud-medoc.fr](mailto:contact@mairie-castelnaud-medoc.fr)

[mairie-castelnaud-medoc.fr](http://mairie-castelnaud-medoc.fr)

